

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, tenue le 15 décembre 2020 à 19h exceptionnellement sans la présence du public, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Sont présents :  
M. François Racine, conseiller  
M. Jean-Guy Lajeunesse, conseiller  
M. Yves Legault, conseiller  
M. Jean-Guy Bleau, conseiller  
M. François Robillard, conseiller  
Mme Frédérique Lanthier, conseillère

Formant le quorum du conseil sous la présidence de la mairesse M<sup>e</sup> Sonia Paulus.

Tous les membres sont présents par conférence Gotomeeting.

Sont aussi présent :  
M. Karl Scanlan, directeur général  
M<sup>e</sup> Marie-Josée Russo, greffière et directrice générale adjointe

...Au début de la séance, la mairesse demande la lecture de l'avis de convocation pour prendre en considération les points suivants :

1. Approbation du budget des revenus et dépenses pour l'exercice financier 2021 ainsi que le programme d'investissement pour les années 2021-2022-2023 ;
2. Période de question
3. Levée de la séance

SUR CE :

2020-12-302

APPROBATION DU BUDGET DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 AINSI QUE LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR LES ANNÉES 2021-2022-2023

---

Il est proposé par le conseiller Yves Legault appuyé par le conseiller François Racine et résolu

D'approuver le budget des revenus et dépenses au montant de 24 460 436 \$ pour l'exercice financier 2021.

D'approuver le programme d'investissement pour les années 2021-2022-2023.

Le conseiller François Robillard demande le vote.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le 15 décembre 2020 à 19h

*PÉRIODE DE QUESTIONS*

---

*Les sujets à discuter étant terminés, la mairesse demande aux personnes présentes dans l'assistance si elles ont des questions à soumettre aux membres du conseil.*

*La période de questions étant terminée, la mairesse demande la levée de la séance.*

2020-12-303

*LEVÉE DE LA SÉANCE*

---

*Il est proposé par le conseiller François Racine  
appuyé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse  
et résolu*

*De lever la séance à 19 h 35.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

---

*MAIRESSE*

---

*GREFFIÈRE*